

MAIRIE DE MONT ARANCE-GOUZE LENDRESSE (Communes fusionnées)

31-03-2016-11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mars 2016

Le trente et un mars deux mille seize à dix-huit heures trente, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

Etait Excusée: Mme BERT (pouvoir à M. SALLEFRANQUE)

Secrétaire de séance élue : Mme Estelle PALIS

OBJET: VOTE D UNE SUBVENTION AU CCAS

Le Maire rappelle que le CCAS dispose d'un budget autonome dont la principale ressource provient de la subvention communale.

Cette subvention prépondérante et obligatoire permet d'équilibrer le budget du CCAS.

Pour 2016, le besoin de financement est de 20 000.00 €.

Le Maire propose au Conseil municipal d'accorder une subvention d'un montant de 20 000.00€ au Centre communal d'action sociale

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

